

Procédure d'inscription au concours d'adjoint technique principal au titre des emplois réservés pour le SGAMI Est

Les candidats à l'emploi réservé pourront s'inscrire par le dépôt ou l'envoi d'un dossier papier. La date limite de transmission du dossier par voie postale est fixée au **16 août 2019**, délai de rigueur (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

SGAMI Est
Bureau du recrutement
6 rue de Chenôve
B.P. 31 818
21018 Dijon cedex

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ;
- une photocopie des diplômes ;
- une lettre de motivation précisant le poste sur lequel le candidat postule ;
- un curriculum vitae indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, la nature et la durée des formations suivies et éventuellement des postes occupés ;
- pour les candidats âgés de moins de 25 ans : la photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (ex JAPD) ;
- la photocopie du passeport professionnel délivré par le Ministère des armées.